

PROGRAMME
D'ACTIONS
PRIORITAIRES



Projet "DESTINATIONS"
LIFE-Pays Tiers



RAPPORT
du Séminaire de démarrage du projet
"DESTINATIONS"
(Alger - Sidi Fredj, les 10 et 11 septembre 2007)

MATET-CAR/PAP
Alger-Split, octobre 2007

RAPPORT
DU SEMINAIRE DE DEMARRAGE DU PROJET "DESTINATIONS"
(Alger - Sidi Fredj, les 10 et 11 septembre 200)

INTRODUCTION

1. Le projet "Destinations" qui propose le "Développement de stratégies pour un tourisme durable dans les nations méditerranéennes", présenté par le CAR/PAP au programme LIFE-Pays Tiers de la CE, a été retenu pour financement en 2006. Ce projet, conçu pour des zones côtières sélectionnées en Algérie (Djebel Chenoua - Cap Djinet), au Maroc (Rif central) et en Tunisie (Cap Bon), a démarré en février 2007 pour une durée de 34 mois. Son objectif principal est de promouvoir une planification et une gestion durables du tourisme dans les zones côtières du Sud méditerranéen.

2. Le CAP/PAP, subventionné par le biais d'une convention avec la CE, a signé un accord avec tous les partenaires impliqués dans le projet pour leur permettre de contribuer à la mise en œuvre des activités du projet. Les partenaires en question devront, suivant cet accord, désigner un coordonnateur national du projet, procéder au recrutement de consultants nationaux et organiser un séminaire de démarrage du projet au niveau national.

3. En Algérie, ce séminaire de démarrage s'est tenu le 11 septembre 2007 à l'hôtel "El-Riadh" à Sidi Fredj. Auparavant, les 9 et 10 septembre 2007, des séances de travail ainsi qu'une visite de la partie ouest de la zone du projet (Wilaya de Tipaza) ont eu lieu.

4. Ce séminaire a été organisé dans le but de présenter aux concernés le projet et ses objectifs qui consistent en la promotion d'une planification et d'une gestion durable du tourisme dans les zones côtières du Sud méditerranéen, et ce au travers :

- de la mise en œuvre d'outils d'aide à la décision concourant à une gestion efficace des destinations touristiques dans les pays participants (Algérie, Maroc et Tunisie) ;
- de directives qui permettront aux promoteurs touristiques d'évaluer la durabilité de leurs investissements en termes de risques environnementaux et de valeur ajoutée pour les collectivités locales ;
- du renforcement des capacités des promoteurs, décideurs et autres groupes cibles pour l'utilisation des outils précités ;
- de la sensibilisation au tourisme durable.

DEROULEMENT DES RENCONTRES ET DU SEMINAIRE

Journée du dimanche, 9 septembre 2007

5. Le coordonnateur national du projet a accompagné la coordinatrice du projet au CAR/PAP et le consultant international recruté par le CAR/PAP lors d'une visite de terrain qu'il a organisée dans la partie ouest de la zone du projet (Chenoua, Wilaya de Tipaza), retenue comme site pilote pour l'application de la méthode d'évaluation de la capacité d'accueil touristique (ECAT) et la planification stratégique du tourisme.

Journée du lundi, 10 septembre 2007

6. Une séance de travail regroupant l'équipe du projet (le coordonnateur national, un consultant national, l'assistant financier représentant le MATET, les représentants du CAR/PAP) s'est tenue au siège de l'Agence Nationale de Développement du Tourisme (ANDT) et a été consacrée à :

- l'examen des aspects techniques et financiers relatifs à la mise en œuvre du projet;
- l'explication détaillée de la méthode ECAT et de son application dans la zone de projet.

7. Il convient de signaler l'absence d'une des consultantes nationales pour toute la durée du projet (formation à l'étranger). De ce fait, il y a lieu de prévoir son remplacement.

Journée du mardi, 11 septembre 2007

Participation et programme

8. Le séminaire de lancement du projet pour l'Algérie, présidé par le coordonnateur national du projet, M. Rachid Cheloufi, a vu la participation des représentants de différentes institutions (ministères, wilayate, communes et associations). Il s'agit notamment des représentants : du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme (MATET), du Ministère des Travaux Publics, du Ministère des Affaires Etrangères, du Ministère de l'Agriculture, du Ministère des Transports, de la Direction du Tourisme de la Wilaya de Tipaza, de la Direction du Tourisme de la Wilaya de Boumerdes, de la Direction du Tourisme de la Wilaya d'Alger, de la Direction de l'Environnement de la Wilaya d'Alger, de la Direction de l'Environnement de la Wilaya de Tipaza, de la Direction de l'Environnement de la Wilaya de Boumerdes et de la Caisse Nationale du Logement. Au séminaire ont également pris part le Président de l'APC de Zéralda, le Président de l'Association des Amis du Mont Chenoua, la Présidente de l'association AREAED.

9. La feuille de présence est jointe en annexe I, alors que le programme du séminaire figure en annexe II.

Point 1 de l'ordre du jour : Allocutions de bienvenue

10. M. Rachid Cheloufi, Directeur Général de l'ANDT et coordonnateur national du projet "Destinations", a salué les participants au nom de M. Chérif Rahmani, Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme, et a d'emblée souligné l'importance de ce projet pour le développement d'un tourisme durable et en harmonie avec l'environnement. Il a souhaité à l'équipe du projet tout le succès dans leurs travaux.

11. M^{me} Zeljka Skaricic, Chargée de mission au CAR/PAP et coordinatrice du projet "Destinations", a salué les participants au nom du CAR/PAP et des autres partenaires dans le projet. Elle a souligné l'importance qu'il y a d'assurer un développement touristique respectueux de l'environnement au sein de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC), ajoutant que le projet "Destinations" en Algérie est une poursuite logique du PAC (Programme d'Aménagement Côtier) réalisé dans la période 2001-2006 dans la même zone côtière. Elle a conclu en constatant que toutes ces activités sont en conformité avec les dispositions du Protocole régional sur la GIZC dont le texte est actuellement en négociation entre les pays méditerranéens.

Point 2 de l'ordre du jour : Présentation du projet

12. M^{me} Skaricic a présenté le projet en précisant ses objectifs, les tâches à accomplir par chaque partenaire et le public cible. L'objectif principal de ce projet réside en la volonté de renverser les tendances actuelles de développement d'un tourisme de masse qui, par endroit, a dépassé les capacités d'accueil du milieu récepteur, mettant en danger les ressources naturelles mais également l'industrie touristique elle-même. La GIZC concrétisée à travers les PAC menés dans le cadre du PAM (Plan d'Action pour la Méditerranée) a été également abordée et le rôle du CAP/PAP dans cette gestion expliqué.

Point 3 de l'ordre du jour : Présentation de la méthode ECAT (généralités, applicabilité, exemples)

13. M. Alessio Satta, consultant CAR/PAP, a débuté son exposé par la définition de la capacité d'accueil qui, selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), est déterminée par le nombre maximum de personnes qui visitent une destination dans une période déterminée sans en compromettre les caractéristiques environnementales, physiques, économiques et socioculturelles, et sans réduire la satisfaction des touristes par ailleurs intéressés par d'autres produits (histoire, culture, culte...). Devant toutes ces contraintes, a-t-il continué, il était nécessaire de mettre en place une méthodologie plus flexible et adaptable à tous les cas. Ainsi l'ECAT a été introduite par le CAR/PAP dans le but essentiel de fournir des paramètres relatifs au développement touristique servant à la planification d'autres activités, des voies de circulation et des infrastructures.

14. M. Satta a ensuite détaillé la méthode qui comprend 3 parties :

- une partie descriptive du mode de fonctionnement du système étudié (la destination touristique) dans ses aspects physiques, écologiques, sociaux, politiques et économiques, et du développement touristique ;
- une partie évaluative du mode de gestion de la zone et de ses impacts ;
- une partie stratégique devant conduire à la définition de la capacité d'accueil optimale.

Pour terminer, il a exposé le cas de l'île de Sardaigne et de son Plan régional de développement du tourisme durable.

Point 4 de l'ordre du jour : Présentation de la zone d'étude

15. M. Cheloufi a succinctement présenté la zone concernée par le Plan d'Aménagement Côtier du littoral centre algérien comprenant : 10 ZET (zones d'expansion touristique) dans la wilaya de Boumerdes ; 4 ZET dans la Wilaya d'Alger ; 16 ZET dans la Wilaya de Tipaza, représentant une superficie totale de 800 ha.

16. M^{me} Nadia Chennit, Directrice du Tourisme de la Wilaya de Tipaza, a pour sa part présenté brièvement la zone composée de 16 ZET de la Wilaya, au sein de laquelle se situe la zone côtière sélectionnée pour le projet, pour laquelle elle a tenu à préciser qu'elle était vierge à 70 %.

17. A l'issue de ces exposés, un débat s'est engagé et les participants ont eu la possibilité de faire part de leurs préoccupations en ce qui concerne l'apport de la méthode ECAT dans la promotion d'une planification et d'une gestion durables du tourisme.

Point 5 de l'ordre du jour : Discussion

18. La représentante du Ministère du Transport a insisté sur la nécessité d'un développement du transport aérien dont le trafic, selon l'OMT, va doubler dans les cinq prochaines années.

19. La représentante de la Direction de l'Environnement de la Wilaya de Boumerdes a soulevé le problème du choix du type de tourisme à adopter - écotourisme ou tourisme de masse. Elle a proposé par ailleurs de visiter des sites de la Wilaya de Boumerdes et de proposer l'application de la GIZC à ces zones.

20. Le Président de l'Association des Amis du Mont Chenoua a fait part à l'assistance du problème des constructions illicites sur le DPM (Domaine Public Maritime) ainsi que

l'existence des Exploitations Agricoles Individuelles (EAI) et collectives (EAC) sur ce même DPM.

21. En guise de conclusion, et après avoir répondu aux préoccupations exprimées par les participants, les représentants du CAR/PAP ont parlé de la difficulté de l'application des lois sur la protection du littoral, problème récurrent en Méditerranée.

Point 6 de l'ordre du jour : Clôture du séminaire

22. M^{me} Skaricic s'est félicitée de l'intérêt que les participants ont montré pour le projet et des riches débats qui ont eu lieu lors du séminaire. L'expérience qu'elle a vécue avec le PAC algérois est pour elle une garantie de la réussite du projet "Destinations" qui en Algérie, elle en était convaincue, aboutira à des résultats intéressants et utiles. Elle a remercié tous les participants pour leur contribution aux délibérations du séminaire et l'équipe de l'ANDT pour son excellente organisation.

23. La séance fut levée à 14h00.

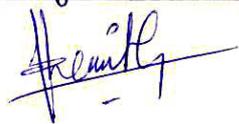
ANNEXE I

Liste des participants

Reunion de Lancement du projet
 « Destinations »

Liste et Emargement des participants

Alger le 11/09/07

Nom et Prénoms	Fonction	Institution	Signature.
CHENNIT- HADIA	Directrice Tourisme	wilaya Tipaza	
BACHA- SABRINA	Directrice Tourisme	wilaya Boumerdes	
BOUCHENEG FASIMA	CHARGE DE Régulation	wilaya ALGER	
BECHKHI Faten	S/Directrice	Ministère de l'Agriculture	
BENAGAD Rachida	Ingénieur	MATET	
HAOUCHINE GHANIA KEMACHE Mahand	chef de Départ. ement chef Dept	MATET (CNFE) CNL	
Ki cha Youcef	S/D M. A. E/ DGLM	ministère des Affaires Extérieures	
Izou Souia	Directrice par Interim de l'environnement	Direction de l'environnement de Tipaza	
Bensoulah G. S.	D/APC ZERALDA	ZERALDA ALGER	
LAKHDARI Boujemâa	SIDirecteur	MTP	
M ^{me} HAPPAZI NAÏMA	Directrice	MATET.	

Reunion de Lancement du projet
 « Destinations »

Liste et Emargement des participants

Alger le 11/09/07

Nom et Prénoms	Fonction	Institution	Signature.
ABDMEZIAN ouaida GHAZI Deniem	Chief de projet Chargé de projet	Ministère des Transports ARBA ED (Associé)	
MISSIONAL AOUDIA. SAUER.	Président Associé Directeur	Ameleng environnement	
TRIBECHE Audeghin	Directeur financier	AND T	
HADJ BOUAD	Directeur technique	AND T.	

ANNEXE II

Programme

Dimanche, le 9 septembre 2007

- 11h30 Arrivée des représentants du CAR/PAP à Alger.
- 13h00 - 19h00 Visite de la zone de projet ouest (Mont Chenoua).

Lundi, le 10 septembre 2007

Réunion de l'équipe du projet (coordonnateur national, consultants nationaux, assistants financiers du MATET, coordonnateur et consultant CAR/PAP).

- 9h30 - 12h30 Aspects techniques et financiers de la mise en œuvre du projet (CAR/PAP).
- 14h30 - 16h30 Explication détaillée de la méthodologie d'ECAT.

Mardi, le 11 septembre 2007

- 9h00 - 9h30 Enregistrement des participants.
- 9h30 - 10h00 Ouverture de la réunion.
Allocutions de bienvenue (MATET, CAR/PAP).
- 10h00 - 10h30 Présentation du projet "Destinations" (CAR/PAP).
- 10h30 - 11h00 Présentation de la zone de projet (MATET).
- 11h00 - 12h00 Présentation de la méthode d'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme - ECAT (généralités, applicabilité, exemples).
- 12h00 - 14h00 Discussion.